

<https://jesuites974.com/spip.php?article650>

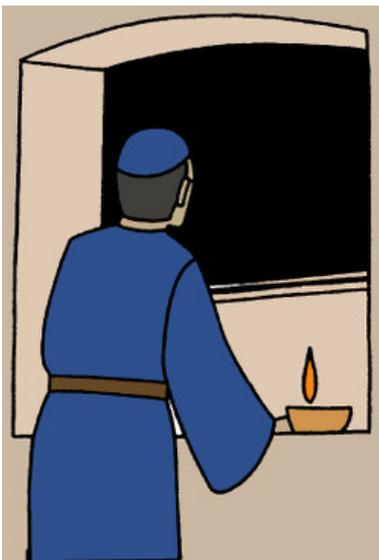


Jésuites  
à La Réunion

Résidence du Sacré-Coeur

# Veiller : par obligation ou par affection ?

- Chapelle - Homélie -



Date de mise en ligne : mercredi 2 décembre 2020

---

Copyright © Jésuites à La Réunion - Tous droits réservés

---

Retrouvez ici l'évangile du dimanche 29 novembre 2020, 1er dimanche de l'Avent (année B), ainsi que l'homélie du père Thang Nguon.

### [Les lectures](#)

L'évangile de ce premier dimanche de l'Avent nous rapporte la recommandation de Jésus : « ... je le dis à tous : *Veillez !* » (Mc 13, 37). Prenons un peu de temps pour méditer le mot « veiller ».

Veiller vient du latin « vigilare » qui lui-même venant du classique « vigil » qui signifie éveillé. Le premier sens de veiller est de s'abstenir de dormir. À partir de ce sens, il y en a un deuxième : être de garde la nuit. Les lectures de ce dimanche nous donnent quelques éclairages sur le mot veiller. Revenons à l'évangile de ce dimanche avec la parole de Jésus : « *C'est comme un homme parti en voyage : en quittant sa maison, il a donné tout pouvoir à ses serviteurs, fixé à chacun son travail, et demandé au portier de veiller.* » (Mc 13, 34). En ce sens, c'est un devoir car il faut être prêt pour le retour du maître. Ce devoir peut être compris comme un contrat. Selon que l'on veille ou non, il y aura soit le contrat rempli selon les termes conclus, soit le contrat rompu.

Un autre sens de veiller se trouve dans la lecture du prophète Isaïe : « *Pourquoi ... nous laisses-tu errer hors de tes chemins ? Pourquoi laisser nos cœurs s'endurcir et ne plus te craindre ? Reviens à cause de tes serviteurs, des tribus de ton héritage...* » (Is 63, 17). Veiller est une attente afin que les fidèles puissent changer de vie pour être conformes aux préceptes de Yahvé.

Nous connaissons un autre sens de veiller avec la même prononciation. Il s'agit de veillée funèbre dans notre île ; c'est une définition « annexe » de veiller (veiller le mort). La famille proche du défunt se retrouve pour le plus longtemps possible auprès du corps du défunt, et si possible toute la nuit. Lors de cette veillée, on se rencontre, on parle, on mange, on joue, on boit. Souvent, il suffit qu'une personne entonne un cantique, ou bien commence le chapelet, et tout le monde suit ; j'ai été informé qu'en fait à la Réunion, la veillée vient de l'époque où il fallait attendre pour que toute la famille soit prévenue par le « ladi-lafé », le facteur, le chauffeur de car ... et qu'elle ait le temps d'arriver, ça pouvait prendre deux jours. C'est un accompagnement envers le défunt et sa famille. On passe du temps gratuitement avec la famille du défunt. Veiller dès lors comporte l'affection. On veille car on aime le défunt ou tout au moins on l'apprécie.

Finalement, veiller nous renvoie à notre relation avec le Seigneur : est-Il un juge comme dans l'évangile de dimanche dernier (le Christ, Roi de l'univers) ? Ou bien est-Il Celui qui attend que nous répondions à son amour ? Demandons au Seigneur de nous accorder la grâce de mieux le connaître afin de mieux répondre aux charges qu'Il nous a confiées.